

# Court-métrage au collège

## Des élèves acteurs de la lutte contre le harcèlement

Pour le concours NAH « Non au harcèlement », lancé par le ministère de l'Éducation nationale, les collégiens de De Gaulle-Anthonioz ont joué les acteurs le temps de quelques jours, en réalisant un court-métrage engagé contre le harcèlement scolaire.

Le collège Geneviève De Gaulle-Anthonioz du Neubourg participe cette année au concours NAH (Non Au Harcèlement) avec un court-métrage réalisé par et pour les élèves, autour de la thématique du harcèlement scolaire.

Ce projet ambitieux a été lancé par Arthur Pligot, 21 ans, surveillant au sein de l'établissement, qui a écrit le scénario avec l'aide de plusieurs collégiens. « **La direction m'a tout de suite fait confiance et m'a suivi dans le projet, les collégiens sont eux-mêmes très investis, certains viennent même plus tôt afin que l'on puisse tourner certaines séquences, on voit que ça leur plaît** », explique-t-il.

### Des scènes difficiles

Le tournage a débuté le lundi 13 octobre et s'est poursuivi les jeudi 16 et vendredi 17. En tout, une quarantaine d'élèves, filles et garçons, de tous niveaux, ont été mobilisés pour jouer devant la caméra. Certains ont dû interpréter des scènes parfois difficiles à vivre, en raison du sujet sensible abordé. Le tournage a été réalisé par Thomas Le Normand, 21 ans lui aussi, ancien surveillant du collège, désormais à la tête d'une entreprise de production audiovisuelle, TRIKONA. Engagé bénévolement dans ce projet, il met ses compétences au service des élèves avec passion. Comme de véritables comédiens, les élèves ont passé un casting pour déterminer les rôles. Maddy Catherine-Guillot, élève de 6e A, a été choisie pour interpréter la victime de harcèlement. « **J'ai déjà fait du théâtre, pour moi le harcèlement c'est un sujet grave. Avoir le rôle du harcelé c'est pas facile car ça met la pression, les autres rigolent mais je suis avec mes amies et Arthur et Thomas sont très gentils et font très attention. Ils me demandent toujours si ça va et si je suis d'accord pour les scènes** », témoigne-t-elle.

### J'ai déjà subi du harcèlement

**alors j'ai tenu à participer pour éviter que cela se reproduise.**

## **Zaina élève de 6e**

Dans les rôles des harceleuses, on retrouve Malyne Willens (4e F), Chloé Quenneville (3e A) et Zaïna Bensedira (6e C). **« C'est important de sensibiliser mais ça fait aussi mal au cœur même si on sait que c'est pas pour de vrai. Moi j'ai déjà subi du harcèlement alors j'ai tenu à participer pour éviter que cela se reproduise »**, confie Zaïna. Le montage, qui devrait nécessiter plus de deux semaines de travail, débutera prochainement afin de respecter les délais du concours. **« J'ai un élève qui souhaite participer au montage, c'est chouette de les voir investis, et si ça peut créer des vocations, c'est encore mieux. Le cinéma disparaît un peu aujourd'hui, alors si on peut leur transmettre cette passion, c'est super important. »**, conclut Arthur. Si le concours prévoit des récompenses financières pouvant aller jusqu'à 2 000 euros pour l'établissement, pour les deux jeunes encadrants, la véritable récompense est ailleurs : **« J'avoue que je n'ai même pas regardé les prix, mais ça se voit que les élèves kiffent ça et que c'est un sujet qui leur parle, alors on a déjà tout gagné »**, souligne Arthur. Le court-métrage, dont la durée ne doit pas dépasser deux minutes, sera présenté début janvier au jury du concours. Il sera également diffusé sur l'ENT du collège.

De notre correspondante Chloé Delannoy



Les élèves ont joué la comédie, face caméra, pour lutter contre le harcèlement scolaire. Le Courrier de l'Eure